



Sion, le 3 août 2026

## **Communication**

### **Sujet : Arnaques par courriel**

Le Service cantonal des contributions a récemment pris connaissance d'arnaques consistant à transmettre de fausses factures d'impôts par courriel.

Nous vous rappelons que les bordereaux d'impôts ne sont jamais adressés par courriel aux contribuables. Les seuls canaux de distribution utilisés par notre service pour l'envoi de ces factures sont, pour les personnes qui en ont fait la demande, le système e-bill et, pour tous les autres contribuables, le courrier postal.

Par ailleurs, la notification de bordereaux d'impôts est toujours accompagnée de l'envoi d'un procès-verbal de taxation. Seuls les bordereaux d'impôts ne concernant que le remboursement de l'impôt anticipé font exception à cette règle. Pour les personnes utilisant le système e-bill, le procès-verbal de taxation est adressé, par courrier, quelques jours après la réception des bordereaux d'impôts dans leur portail e-bill et, pour les autres contribuables, les bordereaux d'impôts et le procès-verbal de taxation font l'objet d'un seul et même envoi par courrier postal.

Nous vous informons également que toutes les adresses officielles de l'Etat du Valais se présentent de la manière suivante :

- [prénom.nom@admin.vs.ch](mailto:prénom.nom@admin.vs.ch) ou,
- de manière abrégée, avec un acronyme constitué des trois premières lettres du prénom suivies des trois premières lettres du nom et utilisé à la place des prénom et nom complets (exemple fictif pour « Lucien Cheval » : [lucche@admin.vs.ch](mailto:lucche@admin.vs.ch))

En cas de doute sur la légitimité d'une facture, en particulier lorsque cette dernière est reçue par courriel, nous vous invitons à contacter notre service au numéro de téléphone suivant 027/606 24 50 avant d'effectuer un quelconque paiement. Par ailleurs, nous vous prions, cas échéant, de transférer le courriel en question à l'adresse suivante [SCC@admin.vs.ch](mailto:SCC@admin.vs.ch).

En parallèle, nous vous suggérons également d'effectuer une annonce auprès de l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCS) par le biais de leur formulaire en ligne :

- <https://www.report.ncsc.admin.ch/fr/chat>

Nous vous remercions pour votre vigilance.

**Pour la direction du SCC**

**Florent Germanier**

Responsable de la formation et  
de l'information